

Parcours et réussite en master à l'université : les résultats de la session 2019

Près des deux tiers des étudiants inscrits pour la première fois en première année de master en 2016 ont obtenu leur diplôme en deux ou trois ans, 54 % l'ont eu en deux ans. Alors qu'une plus grande sélectivité a été introduite à l'entrée en master à partir de 2017, on observe une progression de 5 points en moyenne du taux de passage en 2ème année de master et de près de 4 points du taux de réussite en 2 ans pour la première promotion concernée. Ces hausses sont particulièrement élevées en STAPS et en psychologie. A l'inverse, le taux de poursuite de licence générale vers le master s'est réduit à partir de 2017.

Plus de la moitié des étudiants entrés en master à l'université en 2016 obtiennent leur diplôme en 2 ans et près des deux tiers en 2 ou 3 ans

Parmi les étudiants inscrits pour la première fois à l'université en première année de master (y compris master enseignement) en 2016, plus de 54 % ont obtenu leur diplôme en 2 ans. Après une année supplémentaire, près de deux tiers des étudiants de cette cohorte sont diplômés.

Réussite en master universitaire en 2 ou 3 ans des étudiants inscrits pour la 1^{ère} fois en M1 à la rentrée 2016

| Caractéristiques | Part des inscrits | Passage en 1 an (%) | Réussite en 2 ans (%) | Passage en 1 ou 2 ans (%) | Réussite en 2 ou 3 ans (%) |
|-----------------------------------|-------------------|---------------------|-----------------------|---------------------------|----------------------------|
| Homme | 38,6 | 61,8 | 53,5 | 71,9 | 65,3 |
| Femme | 61,4 | 62,9 | 55,2 | 72,7 | 67,0 |
| Âge à l'entrée en M1 | | | | | |
| 22 ans ou moins | 53,1 | 70,7 | 63,6 | 81,4 | 76,7 |
| 23 ans | 14,0 | 64,0 | 56,2 | 73,4 | 67,4 |
| Plus de 23 ans | 32,9 | 48,6 | 39,2 | 57,5 | 49,0 |
| Type de baccalauréat | | | | | |
| Général | 73,1 | 65,0 | 57,3 | 74,9 | 69,3 |
| Technologique | 8,4 | 59,3 | 52,3 | 67,2 | 61,3 |
| Professionnel | 1,5 | 58,6 | 50,6 | 66,3 | 60,1 |
| Non Bachelier | 17,0 | 53,7 | 44,1 | 64,7 | 56,5 |
| Formation année précédente | | | | | |
| Licence générale | 66,4 | 66,4 | 58,7 | 77,7 | 72,0 |
| Licence professionnelle | 3,2 | 80,3 | 76,3 | 84,1 | 81,4 |
| Autre formation Bac+3 | 0,8 | 67,2 | 59,4 | 77,5 | 73,4 |
| Autre niveau | 3,7 | 42,0 | 33,5 | 48,4 | 40,8 |
| Non inscrit | 25,8 | 52,9 | 44,1 | 60,6 | 53,2 |
| Ensemble | 100 | 62,5 | 54,5 | 72,4 | 66,3 |

Source : MESRI-SIES, système d'information SISE

La réussite en master varie selon l'âge à l'entrée en première année (M1). Plus de trois quarts des étudiants âgés de 22 ans ou moins à l'entrée en M1 obtiennent leur diplôme après deux ou trois ans, contre moins de la moitié des étudiants de plus de 23 ans. Plus de six étudiants de M1 sur dix sont des femmes. Leurs taux de réussite sont un peu

plus élevés que ceux des hommes (2 points d'écart en moyenne). Près des trois quarts des entrants en M1 sont des bacheliers généraux. Parmi eux, 57 % obtiennent leur diplôme en deux ans et 69 % en trois ans. Ces taux de réussite sont plus élevés que ceux des étudiants titulaires d'un baccalauréat technologique ou professionnel, qui sont seulement six sur dix à être diplômés après 2 ou 3 années.

Le passage en seconde année de master (M2) constitue la première étape de la réussite des étudiants entrés en master en 2016. Plus de six étudiants de M1 sur dix sont passés en M2 à l'université après une année et un sur dix après un redoublement. Une fois admis en M2, près de 90 % des étudiants obtiennent leur diplôme de master en fin d'année. Comme pour le taux de réussite, le taux de passage en seconde année décroît avec l'âge à l'entrée en M1. Il est également plus élevé pour les titulaires d'un baccalauréat général (65 % en un an, 75 % en un ou deux ans).

Les étudiants en sciences, santé ou en sciences économiques, gestion et AES réussissent plus souvent que les autres

Le pourcentage des étudiants entrés en M1 qui obtiennent un diplôme de master à l'issue de deux ou trois ans varie selon la discipline d'inscription en M1. Deux tiers des primo-inscrits en M1 en 2016 dans les disciplines scientifiques ou en santé obtiennent leur diplôme en deux ans, et trois quarts en deux ou trois ans. Ces taux de réussite sont plus faibles en « arts lettres, langues, SHS » (45 % en deux ans, 59 % en deux ou trois ans) et en STAPS (47 % en deux ans, 56 % en deux ou trois ans).

Ces disparités tiennent, en partie, aux voies alternatives qui s'offrent aux étudiants après une première année de master dans certaines disciplines. Le taux de réussite en deux ou trois ans mesuré dans une discipline dépend ainsi de la fraction des étudiants qui s'inscrivent dans des formations accessibles à l'issue d'un M1, telles que les écoles d'ingénieurs, les ENS ou les écoles de commerce.

Parcours et réussite en master des cohortes 2016 et 2017 selon la discipline

| Discipline de M1 ou de LG | Passage en master des diplômés de LG | | Passage en M2 en 1 an (%) | | Réussite en 2 ans (%) | | Passage en M2 en 1 ou 2 ans (%) | | Réussite en 2 ou 3 ans (%) |
|------------------------------------|--------------------------------------|--------------|---------------------------|--------------|-----------------------|--------------|---------------------------------|--------------|----------------------------|
| | Cohorte 2016 | Cohorte 2017 | Cohorte 2016 | Cohorte 2017 | Cohorte 2016 | Cohorte 2017 | Cohorte 2016 | Cohorte 2017 | Cohorte 2016 |
| | Droit, sciences politiques | 85,3 | 84,4 | 58,0 | 59,3 | 54,8 | 55,4 | 69,3 | 70,3 |
| Sc. éco, gestion, A.E.S. | 68,1 | 61,9 | 70,9 | 77,2 | 64,7 | 69,5 | 78,4 | 83,8 | 75,0 |
| Arts, lettres, langues, SHS | 66,9 | 60,6 | 56,0 | 65,2 | 45,2 | 52,0 | 67,4 | 74,6 | 58,6 |
| <i>dont Psychologie</i> | 78,4 | 68,5 | 35,8 | 52,5 | 32,5 | 46,5 | 57,8 | 68,2 | 53,6 |
| Sciences-santé | 76,9 | 73,0 | 71,4 | 75,0 | 66,1 | 68,8 | 81,1 | 84,1 | 77,0 |
| S.T.A.P.S. | 67,5 | 57,3 | 53,5 | 70,0 | 46,5 | 60,9 | 62,4 | 76,7 | 55,9 |
| Master enseignement | | | 60,5 | 62,0 | 48,1 | 48,3 | 69,3 | 70,8 | 59,8 |
| Ensemble | 72,2 | 67,0 | 62,5 | 67,5 | 54,5 | 58,2 | 72,4 | 76,5 | 66,3 |

Source : MESRI-SIES, système d'information SISE

Une réussite qui augmente pour les étudiants entrés en 2017, sauf en droit, conséquence d'une réforme de l'accès au master

Depuis la rentrée 2017, la sélection des étudiants se fait à l'entrée du master plutôt que lors du passage en 2^{ème} année, hormis quelques dérogations en droit. L'effet de cette réforme, observée sur les taux d'entrée en master et de passage de M1 à M2 dès l'année dernière, est désormais très net également sur les taux de réussite des masters en 2 ans dans toutes les disciplines concernées.

C'est en STAPS et en psychologie que les taux de passage en M2 en 1 an et de réussite en 2 ans ont le plus progressé entre les cohortes 2016 et 2017. En effet, dans ces disciplines, les taux de passage en M2 en 1 an et de réussite en 2 ans de la cohorte 2017 sont nettement plus élevés, respectivement de 17 et de 14 points, que ceux de la cohorte précédente. Les taux de réussite en 2 ans des masters ont augmenté de 7 points en « arts, lettres, langues, S.H.S. », de 5 points en « sciences économiques, gestion, A.E.S », et de 3 points en « sciences – santé », discipline où près de sept étudiants sur dix entrés en master en 2017 obtiennent leur diplôme en 2 ans. En revanche, en « droit et sciences politiques », discipline bénéficiant d'une

dérogation pour appliquer cette réforme plus tardivement, les taux de passage de M1 à M2, comme les taux de réussite en master en 2 ans, progressent peu. En moyenne sur l'ensemble des masters, le taux de passage en un an de M1 à M2 a progressé de 5 points entre les cohortes 2016 et 2017, atteignant 67,5 % pour la dernière cohorte. Le taux de réussite en 2 ans est, quant à lui, passé de 54 % à 58 %.

L'amélioration significative des résultats en master pour la promotion 2017 semble la conséquence d'une sélectivité accrue à l'entrée en M1. Cette réforme se traduit par une baisse globale de 5 points du taux d'accès aux masters pour les diplômés de licence 2017, par rapport aux diplômés 2016, passant de 72 % à 67 % toutes disciplines confondues. La baisse du taux de poursuite des licenciés atteint 10 points en STAPS et Psychologie, disciplines dans lesquelles poursuivent en master respectivement 57 % et 68 % des licenciés de 2017. Le droit et les sciences politiques, bénéficiant d'une dérogation dans la mise en œuvre de cette réforme, font de nouveau exception: 85 % des licenciés de 2016, comme de 2017, poursuivent en master.

Nicolas RAZAFINDRATSIMA,
Lionel BONNEVILLE MESRI-SIES

Définitions, source, champ et éléments méthodologiques

Les indicateurs présentés dans cette note sont réalisés à partir des données issues du Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant (SISE), qui recense les inscrits (SISE-Inscriptions) et les diplômés (SISE-Résultats). Le champ couvre les universités publiques françaises (hors université des Antilles en raison de données incomplètes) et le grand établissement « Université de Lorraine ». Ils sont calculés sur la base des inscriptions administratives. Les indicateurs de réussite et de parcours en master sont déclinés, comme pour la licence, par discipline en université.

Les indicateurs de taux de passage de M1 en M2 et de réussite à l'issue de la M2 ne rendent compte que des trajectoires au sein de l'université. Certains étudiants, inscrits en M1 à l'université, sont inscrits en M2 dans des grands établissements non universitaires habilités à délivrer des masters, mais leur nombre est marginal. Par ailleurs, certains étudiants sont admis après leur M1 dans d'autres formations non universitaires de l'enseignement supérieur sur dossier ou à l'issue de concours. Ces poursuites additionnelles dans l'enseignement supérieur et les réussites correspondantes ne peuvent être prises en compte dans un indicateur de réussite en master.

Les indicateurs par établissement intègrent systématiquement un indicateur de valeur ajoutée. En effet, chaque discipline et chaque université possède sa propre population étudiante. Or la probabilité de réussite (ou de passage) en master apparaît fortement corrélée à des caractéristiques de l'étudiant (âge, formation suivie l'année précédente, voie du diplôme en M1). Aussi, à côté des indicateurs bruts, des taux simulés sont calculés par discipline dans chaque établissement, correspondant à la réussite qu'on pourrait observer pour l'université si celle des différentes catégories d'étudiants était identique à la réussite nationale pour ces mêmes catégories. L'écart entre le taux observé et le taux simulé est appelé la « valeur ajoutée ». L'indicateur de valeur ajoutée permet de neutraliser l'effet de certaines des caractéristiques propres des étudiants. Les indicateurs par établissement sont téléchargeables à l'adresse :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid30617/notes-flash.html>

Pour en savoir plus

« Parcours et réussite en licence : les résultats de la session 2019 », Note Flash n°20.22, Octobre 2020

« Parcours et réussite en Master : les résultats de la session 2018 », Note Flash n°20.04, Février 2020